PASI BTP

Passeport sécurité intérim

Présentation Envergure

Depuis 1987 Envergure, favorise l'épanouissement professionnel de chacun, en accompagnant les différentes phases de transitions, d'évolution de nos candidats par le biais de nos solutions faites sur mesure, en revendiquant le Travail pour Tous.
Filiale du Groupe Actual, nous pensons que le travail est une force pour tous. Notre devise « Construisons ensemble votre travail » reflète notre vision selon laquelle la valeur travail est indissociable d'un engagement humaniste.
Convaincus de l'utilité de notre action, nous accompagnons les hommes et les femmes pour qu'ils se réalisent dans le travail. Guidés par un esprit entrepreneurial et militant, nous mettons tout en œuvre pour réussir la rencontre entre les candidats et les entreprises.

Présentation du métier visé

Le **PASI BTP® – Passeport Sécurité Intérim** est une formation destinée aux personnels intérimaires intervenant sur les chantiers du bâtiment et des travaux publics. Elle permet d'acquérir les fondamentaux de la prévention afin d'identifier les principaux risques du BTP, d'adopter les bons comportements et d'utiliser les moyens de protection adaptés.

Public cible

Personnel intérimaire du BTP, tous corps d'état, exerçant une fonction opérationnelle sur chantier. Les participants doivent être rattachés à une entreprise de travail temporaire disposant d'un compte actif sur la plateforme PASI BTP®.

Objectifs :

Cette formation à pour objectif de développer les compétences des salariés intérimaires dans le domaine de la formation proposée.

A l'issue de cette formation, les candidats seront capables de :

- S'approprier et respecter les règles pour progresser dans le métier en sécurité
- Identifier son rôle et celui de chacun en prévention sur un chantier
- Alerter sa hiérarchie face à une anomalie, une situation à risque, un incident, un
- accident (devoir d'alerte, droit de retrait) ; capacité du BTP
- Utiliser les moyens de prévention adaptés à sa tche
- Préparer son poste de travail en intégrant les aspects organisationnels, préventions
- et techniques

Prérequis

- Comprendre le français à l'oral, la formation et l'évaluation finale étant réalisées exclusivement en français.

Modalités d'accès

- Sur dossier de demande de formation

Délais d'accès

- 1 mois

Durée

Durée totale : 14h sur 2 journées

Effectif par session

- Session de 12 personnes maximum

Tarifs

- Tarif sur mesure - nous consulter

Indicateurs de performance

147 personnes formées en 2025

91,84% de satisfaction (123 questionnaires de satisfaction recueillis)

Profil des intervenants

Un(e) formateur (rice) expérimenté(e) dans le domaine de la formation proposée.

Méthodes mobilisées

Salle de formation équipée d'un vidéo projecteur ou d'un écran
Salle informatique avec logiciels : Word, Excel…
Plateforme LMS

Plateau technique : Équipé de matériels et outillages pour les mises en pratique concernant chacun des 10 risques : coffrage, étaiement, échafaudages, PIRL, outillages électroportatifs (et consommables), couverture et mannequin ou habit rempli de chiffons, etc…

Moyens pédagogiques

Notre pédagogie repose sur les axes suivants :

Apports théoriques
Chaque journée débute par la théorie : exposés théoriques par le formateur. Les thèmes seront ré-abordés ponctuellement et approfondis si nécessaire en cours de phase pratique.

Travaux pratiques sur supports pédagogiques en atelier qui permettront d'aborder les aspects suivants :
Notions vues précédemment en théorie.
Applications, exercices et cas pratiques.
Les aspects de sécurité.
Les aspects liés à la démarche qualité et environnementale.

Un support pédagogique sera remis au stagiaire au fil de la progression. Afin de participer à un meilleur bilan carbone, ce support sera progressivement dématérialisé.

Modalités de suivi et d'accompagnement

Dans le cadre de son système qualité, Envergure met en place un système d'évaluation qui se déroule en trois phases : au début de la formation, à mi-parcours et en fin de formation. Ces évaluations permettent de mettre en avant l'évolution du savoir-faire technique / théorique ainsi que du savoir-être des apprenants.

Un document de formalisation sera remis aux apprenants ainsi qu'au donneur d'ordre.

De plus, dans le cadre de l'amélioration continue, Envergure demandera aux apprenants une évaluation de la prestation à la clôture de la formation via un document de synthèse puis un mois après la formation par email et plateforme internet.

Contenu pédagogique

Accueil : COMPRENDRE ET S'APPROPRIER LE DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Connaître et être acteur de son parcours de formation
- Comprendre et accepter les règles nécessaires au bon fonctionnement de la formation.

Module 1 : LA PRÉVENTION ET LES ACCIDENTS SUR LES CHANTIERS : GÉNÉRALITÉS

- Comprendre les enjeux de la sécurité sur les chantiers.
- S'engager dans une démarche active de prévention visant à éliminer les causes des accidents du travail et à limiter leurs conséquences
- Identifier les acteurs et le rôle de chacun en prévention sur un chantier.

Module 2 : RÈGLES ET PROCÉDURES SUR UN CHANTIER

- S'approprier et respecter les règles pour progresser dans un métier en sécurité
- Alerter sa hiérarchie face à une anomalie, une situation à risque, un incident …
- Réagir en cas d'accident

Module 3 : LES PRINCIPAUX RISQUES DU BTP

Connaître et identifier les principaux risques du BTP :

- Règles de vie sur le chantier
- Energies
- Déplacement et accès
- Interactions homme/machine
- Travail en hauteur
- Risques d'ensevelissement
- Stabilisation en phase provisoire
- Travaux à proximités de voies de circulation
- Outillage électroportatif
- Elingage

Module 4 : Préparer son poste de travail

- Connaître et identifier les différents types d'outils électroportatifs ainsi que leurs risques.
- Choisir les EPI adaptés
- Savoir préparer son poste de travail en tenant compte des risques
- Ranger son poste de travail pour assurer sa sécurité et celle des autres

PRÉPARATION ET QCM FINAL

Formalisation à l'issue de la formation

Evaluation et validation :
Les stagiaires répondent en fin de formation à un QCM national « PASI BTP® ».

Modalités :
Le test est constitué de 26 questions non aléatoires rédigées par le Comité de pilotage PASI BTP®.
Le test sera mis à jour (si besoin) 1 fois par an par le Comité de pilotage PASI BTP®.

La correction se fait de façon collective, dans la salle de formation. La réussite au test (81 % bonnes réponses minimum soit 21 bonnes réponses sur un total de 26) permet la délivrance d'une attestation de résultat PASI BTP®, valable sur tout le territoire français. La durée de validité du PASI BTP® a été fixée à 10 ans.

Dates de la formation

- Planning des sessions sur demande

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Pour tout besoin spécifique nécessitant une adaptation de la formation, nous vous invitons à contacter le référent handicap : envergure.referenthandicap@actualgroup.com

Lieu de formation

Envergure loue et équipe un local (atelier + salle théorique) pour réaliser des formations dans le bassin d'emploi concerné par ce besoin, au plus proche des individus et des entreprises qui le composent.

Contacts

- Pays de la Loire : Tiphaine DE VANSSAY DE BLAVOUS

tiphaine.devanssaydeblavous@actualgroup.com / Tel : 07 50 74 52 46